**REGLEMENT COUPE 4X4 MIXTE KOURY HANNA**

**DEPARTEMENTALE UFOLEP VOLLEY-BALL BdR**

Modifié le 15/11/2011

Article 1

La Commission Sportive UFOLEP Volley des Bouches du Rhône organise une coupe 4x4 mixte attribuant un titre départemental 2011-2012. Des poules de brassages seront organisées en janvier – février, en même temps que la coupe Isoardi ; une phase éliminatoire amènera ensuite à une finale en juin.

Article 2

Les équipes sont formées de 4 joueurs avec 2 filles OBLIGATOIRE (sur le terrain).

Des remplaçants sont souhaitables.

Article 3

En ce qui concerne les règles de jeu, l’arbitrage et les feuilles de matchs il faut se référer au règlement de la FFVB ainsi qu’aux articles du Règlement Départemental UFOLEP des BdR dont les numéros suivent : 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 26. **Toutes les règles se référant au nombre de joueur(se)s sur le terrain doivent être adaptées de 6 à 4 joueur(se)s sauf pour les règles définies ci-après.**

Article 4

Tous les joueurs( se) succèdent au service.

Article 5

Il n’y a pas de différenciation entre zone avant et zone arrière. Tous les joueurs peuvent attaquer dans toutes les zones du terrain.

Article 6

Il n’y a pas de libéro.

Article 7

Il n'y a pas d'handicap de points (contrairement à la coupe Isoardi) au départ des sets.

Article 8

Le filet est placé à la hauteur de 2m35.

Article 9

Seuls les joueur(se)s mentionnés sur la fiche d’inscription pourront participer aux matchs. Les remplacements par des joueur(se)s appartenant à d'autres équipes du même club sont interdits .

Article 10

Pour les pénétrations dans le terrain adverse et pour le filet, ce sont les anciennes règles qui doivent être utilisées (d’avant 2010).